

CROTOY CULTURE ET EVENEMENTS

Ebauche Compte rendu année 2018 et 2019

Vendredi 18 janvier 2019 salle Toulouse Lautrec rue Eudel Le Crotoy

début de la réunion à 14h40

Présence de 81 adhérents, 1 s'est excusé

Malgré l'invitation lancée aucun représentant de la Municipalité

Mme. Patricia Chagon Conseillère Régionale des Hauts de France a assisté à la fin de la réunion et nous rejoint en tant qu'adhérente

Présence de M.Michel Delahaye Président des commerçants et artisans

Présence des représentants du Courrier Picard et du Journal d'Abbeville

Mots du Président

Tout d'abord bonjour et meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2019. Je vous remercie de participer à cette réunion annuelle. Avec ses 192 adhérents en 2018, nous aurions dépassé les 200 si nous avons comptabilisé les arrivants du dernier trimestre, ceux-ci seront comptabilisés en 2019. Que de travail pour diriger cette Association qui est partie d'une trentaine d'adhérents en 2008, maintenant nous sommes dans la cour des grands, certainement l'Association la plus nombreuse et la plus active de la Commune. De plus en plus copié mais toujours pas égalé. Que d'heures passées pour organiser et gérer. Travail de bénévoles qui ne regardent pas au temps passé pour vous rendre service. Service que certains ne comprennent pas toujours, exemple : quand on fait des pré-inscriptions sur une sortie, en dehors de faits exceptionnels, ne pas trouver de mauvaises excuses pour ne pas valider par la suite car nous nous engageons auprès des partenaires avec qui nous organisons ces sorties, nous sommes obligés de prendre des engagements à six mois et même un an pour certaines réservations. Quand on n'est pas sûr, on s'abstient. Pour les informations, elles se font par mail qui parfois se retrouvent dans les indésirables ou ne passent pas. Faites un tour sur le site internet Jimdo de l'Association de temps en temps, toutes les informations y sont. Je sais que tout le monde ne maîtrise pas l'informatique, mais vous avez bien un proche qui peut vous aider. Malgré tout si vous avez des difficultés l'envoi postal est possible sur votre demande. Le site internet Jimdo est incontournable en 2018 c'est 3964 visiteurs et 13508 pages lues. Autre exemple quand votre Association participe au Forum et au Marché de Noël, venez nous rencontrer, ça fait plaisir aux bénévoles qui tiennent le stand et en donnant quelques euros pour nos grilles et autres prestations vous abondez le budget qui sert à tous. Je remercie la Municipalité pour le prêt gratuit des salles pour nos réunions et notre repas annuel. Je remercie aussi l'Office de Tourisme avec qui nous sommes adhérents. Je remercie le Service Animations et nos médias locaux.

Approbation du C.R. De l'A.G. 2017 réalisée en 2018 / Vote à l'unanimité

Rapport Moral :

Notre Association aura onze ans le 6 mai 2019. Depuis le début plusieurs activités ont été proposées, les plus importantes actuellement sont le club de marche et la hutte pédagogique. Une nouvelle facette avec notre « agence de voyage » qui prend de l'ampleur mais qui demande beaucoup d'efforts commerciaux d'Anne-Marie, qui a la patience que je n'aurais pas quand il faut jongler avec les pré-inscriptions, les inscriptions, les désistements et j'en passe et des meilleurs. N'abusez pas de sa patience et de sa compréhension car toutes choses a ses limites. Personnellement je suis plus stricte avec mes hutteurs qui font de la location, après la demande de réservation d'une date je laisse une semaine pour envoyer le dossier, passé ce délai si une nouvelle réservation est demandée sur cette même date je supprime la première demande. C'est le demandeur qui doit faire l'effort. Les relations avec la Municipalité sont toujours au beau fixe, lors du Conseil Municipal du 17 octobre 2018 le Conseiller M. Bordji a présenté un droit d'initiative pour réclamer des travaux d'entretien pour la hutte qui ne sont pas effectués depuis cinq ans, pour réclamer aussi ce qu'il en était du chèque de 1800 euros renvoyé à l'assureur AXA en décembre 2016 suite à l'incendie de la hutte car Mme. la Maire jugeait qu'il n'était pas suffisant pour les frais de réparation alors que c'est l'Association avec ses bénévoles qui a fait la remise en état. Il était aussi mentionné le relationnel avec l'association de chasse et de son garde M. Smeeckaert qui joue au rambo de service, garde qui devrait ne plus être assermenté suite a ses fausses attestations déboutées lors du procès perdu par la Municipalité en 2016. Un exemple parmi d'autres au mois d'août, il était reproché à un hutteur après avoir tiré un canard à la verticale une retombée de plombs sur l'entrée du camping, quand on sait que c'est Verdun les dimanches en période de chasse par les locaux sur un passage de grives on ne trouve rien à redire. Quoi qu'il en soit, nous avons eu ce jour là pour contrôler mon hutteur la présence d'un adjoint, la présidente de la chasse, ses deux gardes, trois ASVP et pour terminer trois gendarmes qui seuls pouvaient contrôler ce chasseur, jeune permis de 17 ans accompagné de son père, il a eu droit à souffler dans la pipette. Affaire classée sans suite. Avec ces comportements inamicaux envers des occupants de la hutte la renommée du Crotoy est écornée. Pour seule réponse de Mme. La Maire, c'est de rendre la hutte à la Municipalité si on n'est pas content. Dommage qu'elle ne comprend pas le potentiel touristique et commercial que peut apporter le marais communal qui est l'un des plus beaux du Nord de la France. Un exemple parmi d'autres avec cette hutte, en décembre trois chasseurs de l'Aisne venus passés deux jours, peu de canards mais heureux d'être dans cette nature, ils ont fait profiter les commerces locaux en faisant leurs courses chez Carrefour contact, pris des pizzas au Lirot, déjeuner au relais de la Maye, et acheté du poisson sur le port. Un autre exemple avec Marc qui a géré une famille la semaine passée avec trois enfants de trois, six et douze ans, un émerveillement pour tous. Le gros potentiel qui pourrait être envisagé dans l'avenir c'est d'avoir une hutte plus grande et accessible aux handicapés car j'ai la demande, bien sûr ça ne pourra se faire qu'avec une Municipalité qui aura des projets d'avenir.

Rapport de la Secrétaire Marilène :

Le nombre des adhérents était de 192 en 2018, les adhérents du dernier trimestre ont été basculés en 2019.

Le décompte est le suivant 114 femmes et 78 hommes

46 marcheurs soit 24 %

12 chasseurs soit 6%

134 adhérents soit 70%

Lors de l'A.G. 2018 il avait été décidé de passer la cotisation 2019 à 14 euros mais elle restera à 12 euros.

La participation au village de Noël est importante, bien sûr du travail et de la disponibilité pour les bénévoles mais aussi une rencontre conviviale entre les adhérents et les promeneurs pour faire notre promotion et abonder notre budget.

Rapport des activités 2018 par Anne-Marie:

En janvier, l'Assemblée Générale et la Galette des Rois

En février le Repas Annuel sur le thème Carnaval de Dunkerque avec 79 participants

En mars sortie Parisienne le Marais et l'île de la Cité avec 57 participants

En avril séjour dans le Jura avec 49 participants

En mai repas Ecole Hôtelière de Rue avec 45 participants

En juin le Puy du Fou avec 51 participants et Barbecue avec 62 participants

En juillet Bisons et Loups avec 46 participants dont 7 enfants

En août Vespérale avec 30 personnes

En septembre Reims avec 49 participants et Forum des Associations et Le Tréport 32 participants

En novembre repas Ecole Hôtelière de Rue avec 46 participants

En décembre Paris Théâtre et restaurant avec 57 participants et Village de Noël au Crotoy

Les Vadrouilleux par Marilène

Réunion trimestrielle pour programmer les marches ou chacun est invité

Rappel de contacter le responsable de la marche programmée pour tous renseignements

Rappel des heures : 13h15 parking des jeux de bois et départ 13h30

Rappel du fonctionnement du covoiturage et tarifs

Rappel des consignes de sécurité, gilet orange et sifflet

S'il est prévu une canicule ou du mauvais temps le responsable de la marche peut prendre la décision de la programmer le matin ou de la supprimer, le téléphone fonctionne dans les deux sens pour prendre les renseignements

Arrêt des marches en juillet et août, aucune décision n'a été prise et le sujet sera abordé lors des prochaines programmations.

Gardons à l'esprit que ces marches doivent rester conviviales

La Hutte Pédagogique par Gilles

Toujours aussi attractive malgré la concurrence des nombreuses huttes pédagogiques qui fleurissent dans le département. Il faut dire qu'avec Marc on fait un service à la personne et que la hutte est tenue comme un gîte. Il n'est pas rare pour accueillir des nouveaux qui débutent de passer 2 heures pour donner les explications, attraper les canards et faire l'attache en mare et complément d'une heure le matin pour leur départ. Nous accueillons des gens de toute la France, des sympas et des crâpés qui nous redonnent l'installation dans un mauvais état. On constate des « emprunts » de matériel malgré nos contrôles. Une évolution avec de jeunes enfants qui viennent avec leurs parents. Pour les sympas un groupe de trois hutteurs du Sud-Ouest qui m'ont laissé leur chèque de 80 euros pour les deux nuits réservées en décembre qu'ils n'ont pu effectuées à cause de problème électrique résolu avec notre adhérent électricien M.Granger. Depuis l'ouverture de la Hutte en 2008 nous avons réalisé 898 nuitées avec +/- 2000 locataires.

Rapport Financier

Les Administrateurs ont eu la totalité des feuilles comptables, les adhérents qui voudraient les pièces comptables peuvent contacter un Administrateur ou le Président.

Présentation des grandes lignes de la comptabilité

En fonctionnement un solde positif de 809 euros

Recette de 2304 euros pour les 192 adhérents

Dépenses diverses pour 59079 euros

Recettes des 673 chèques pour 59166 euros

Le solde des différentes activités et prestations a été positif de 2530 euros

Un bon apport du Marché de Noël pour 658,65 euros

La Hutte Pédagogique un solde positif de 1469,46 euros pour des dépenses de 1218,54 euros

Au 31 décembre 2018 le solde sur le compte courant était de 350,14 euros

Le solde sur le compte épargne était de 21407,02 euros y compris les intérêts de 131,79 euros

Le solde des espèces en caisse était de 263,70 euros

Les comptes 2018 s'élevaient à 22020,86 sans tenir compte des restes à payer et des avances pour 2019

Avance Armada Rouen de 350 euros en 2018

En 2018 un acompte de 8000 euros a été versé pour Marseille

Au 31 décembre 2018 les participants pour Marseille ont versé 16007,47 euros

Ce qui fait une avance trésorerie pour Marseille 2019 de 8007,47 euros

Deuxième acompte Marseille prévue en mars de 10000 euros

Reste un solde à payer en 2019 de 3351,50 euros pour le Théâtre à Paris du mois de décembre 2018

Ce qui fait 8007,47 (Marseille) + 3351,50 (Paris) soit 11358,97 euros à déduire des comptes 2018

Ce qui fait un solde positif pour 2019 de 10661,89 euros

A noter qu'il est important d'avoir une bonne trésorerie pour répondre aux acomptes des voyagistes et de faire payer en plusieurs fois le coût des sorties aux participants. Et aussi de ne pas utiliser la trésorerie des autres prestations.

Proposition du budget prévisionnel

Recettes de 52250 euros pour des dépenses de 54400 euros, ce qui fait un solde négatif de 2150 euros

Solde négatif pour compléter les activités 2019.

Rapport du commissaire aux comptes par Christian

Vote à l'unanimité

Projets d'activité en cours ou en prévision par Anne-Marie

Repas de l'Association le 16 février

Salon de l'agriculture le 26 février

Paris et Montmartre le 02 avril

Séjour Marseille du 12 au 19 mai

L'Armada de Rouen le 07 juin

La Wallonie les 06 et 07 juillet (manque encore des éléments)

Strasbourg et le Royal Palace les 10 et 11 décembre pour un coût d'environ 250 euros

Deux repas à l'école Hôtelière de Rue en cours d'année

Participation au Forum des Associations en septembre

Participation au village de Noël en décembre

Composition du Conseil d'Administration et du bureau

Cette année une partie des Administrateurs est à renouveler pour quatre ans : Mmes. Collard, Nicolay, Dupont A.M. et Mr. Dupont G.

En respectant les délais une seule demande de M.Michel Morin et la titularisation de Mme.Roselyne Crépin qui avait été cooptée en 2018

Mme. Collard Marie-France ne souhaite pas continuer, je la remercie de son travail fait à nos côtés.

L'autre moitié des Administrateurs sera rééligible dans deux ans : Mmes.Volzaque, Barré, Balsamo et Mrs. Doliger, Acar, Delattre

Vote à l'unanimité

Composition du bureau

Président Gilles Dupont

Vice Président Jean-Michel Doliger

Secrétaire Marilène Balsamo

Trésorière Anne-Marie Dupont

Commissaire aux comptes Christian Betsch

Je propose Roselyne Crépin comme Trésorière Adjointe qui intervient déjà sur la comptabilité et qui réalise nos affiches

Question diverses

Sur ma demande M. Delahaye propose une visite du sénat, celle-ci pourra être effectuée au mois de septembre (sauf le 21)

Fin de la réunion à 15h40

Suivi d'un moment de convivialité avec la dégustation de la galette des Rois

Le Président

La Secrétaire